

CABINET

Arrêté n° 6438 /MTSS-CAB.-

portant nomination des membres de la commission technique du comité de pilotage du projet de mise en place du régime d'assurance maladie

LE MINISTRE D'ETAT, COORDONNATEUR DU POLE SOCIO-CULTUREL,
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,

Vu la Constitution ;

- ✓ Vu la loi n° 004/86 du 25 février 1986 instituant le code de sécurité sociale en République Populaire du Congo ;
- ✓ Vu la loi n° 31-2011 du 15 juillet 2011 instituant le système de sécurité sociale ;
- ✓ Vu le décret n° 2009-391 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre du travail et de la sécurité sociale ;
- ✓ Vu le décret n° 2009-469 du 24 décembre 2009 portant organisation du ministère du travail et de la sécurité sociale ;
- Vu le décret n° 2011-558 du 17 août 2011 portant nomination de nouveaux ministres et fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011-737 du 12 décembre 2011 modifiant la composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012-25 du 2 février 2012 portant création, attributions et organisation du comité de pilotage du projet de mise en place du régime d'assurance maladie.

ARRETE :

Article premier : Sont nommés membres de la commission technique du comité de pilotage du projet de mise en place du régime d'assurance maladie :

Président : monsieur Antoine GAMBOU, directeur de cabinet du ministre d'Etat, coordonnateur du pôle socio-culturel, ministre du travail et de la sécurité sociale ;

Vice-président : monsieur Alexis ELIRA-DOKEKIAS, directeur général de la santé ;

Secrétaire permanent : monsieur Jean Paul TOTO, directeur général de la sécurité sociale.

Membres :

1- administration publique

- monsieur Jean Marie Chrysostome LOUBASSOU, conseiller à la sécurité sociale du ministre du travail et de la sécurité sociale ;
- monsieur Jean Marie KIAN, attaché à la sécurité sociale du ministre du travail et de la sécurité sociale ;
- monsieur Martin DJOUOB, conseiller technique, assistant auprès du directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population ;
- monsieur Rubain BATILA-KISSITA, conseiller au développement social du ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ;
- monsieur Ferdinand Sosthène LIKOUKA, conseiller juridique, au contentieux et à la coopération du ministre des finances, du budget et du portefeuille public ;
- monsieur Josias ITOUA-YOCKA, directeur général du travail ;
- monsieur Jean Clotaire TOMBY, directeur général des affaires sociales ;
- monsieur Albert OTINA, directeur général de la caisse de retraite des fonctionnaires ;
- monsieur Evariste ONDONGO, directeur général de la caisse nationale de sécurité sociale ;
- monsieur Nicolas OKANDZI, directeur général du budget ;
- monsieur Albert NGONDO, directeur général du trésor ;
- monsieur Emmanuel OBAMI, directeur général de la fonction publique p.i ;
- madame Louise Thérèse BOTOKA MENGA, directrice générale de la promotion de la femme ;
- monsieur Ignace NGAKALA, directeur général du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ;
- monsieur Jean Baptiste MOUSSA, directeur général des affaires sociales et des œuvres universitaires ;
- monsieur Fulgor ONGOBO, directeur général des ressources humaines des forces armées congolaises ;
- monsieur Roch Cyriaque GALEBAYI, directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement de la police nationale ;
- monsieur Alfred IBOUANGA, directeur des soins et des services de santé à la direction générale de la santé.

2. société civile

- monsieur **Hervé ILOKI**, président de l'ordre des médecins ;
- monsieur **Hyacinthe INGANI**, président de l'ordre des pharmaciens ;
- monsieur **Dieudonné MOUSALA**, président de l'association congolaise pour la défense des droits du consommateur.

Article 2 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 9 juin 2012

Général de division Florent NTSIBA.-

AMPLIATIONS :

Ministères concernés	9
Intéressés	24
JORC	2
SGC	2
Archives	2/39

ARRETE :

Article premier : Sont nommés membres de la commission technique du comité de pilotage du projet de mise en place du régime d'assurance maladie

Président : monsieur Antoine GAMBOU, directeur de cabinet du ministre d'Etat, coordonnateur du pôle socio-culturel, ministre du travail et de la sécurité sociale.

Vice-président : monsieur Alexis ELIRA-DOKEKIAS, directeur général de la santé ;